

## CHAPITRE 7

# De l'auteur à la victime : la question du lien

La question du lien de l'auteur à la victime peut être abordée de différents points de vue. En premier lieu, d'un point de vue criminologique, avec l'analyse des caractéristiques externes qui permettent de décrire ces liens, en deuxième lieu d'un point de vue intrapsychique, afin d'envisager l'inscription subjective de la victime dans la vie psychique de l'adolescent et, enfin, du point de vue de l'intersubjectivité, en tentant de rendre compte de la nature des investissements engagés dans la rencontre.

### Le choix de la victime

Cet aspect a été abordé dans les développements visant à préciser, d'un point de vue criminologique, mais également dans ses prolongements cliniques, ce qui lie les adolescents engagés dans des agirs sexuels violents et les victimes de ceux-ci. L'accent est mis sur la connaissance préalable quasi systématique de la victime par l'adolescent, que cette connaissance s'inscrive dans un cadre familial ou dans le cadre des investissements sociaux de l'adolescent (scolarité, activité sportive ou de loisirs...). S'éloigne alors l'image tellement médiatisée (et politisée) d'un « monstre prédateur », dont la seule visée serait celle d'une décharge pulsionnelle violente et destructrice.

L'analyse de la qualité propre de la victime (qui déborde la question du lieu de la rencontre pour s'intéresser aux enjeux de cette rencontre, du point de vue de l'adolescent engagé dans l'agir sexuel violent) laisse apparaître l'importance, on l'a dit, de la confrontation à une figure de l'ordre du *même*. On peut, à cet égard, faire l'hypothèse qu'il n'est pas indifférent, comme cela a pu être montré précédemment, que la victime puisse s'inscrire au service d'un projet de symbolisation pour l'adolescent, c'est-à-dire qu'elle possède des qualités propres à soutenir la réactualisation de l'expérience traumatique qui fonde l'agir sexuel violent. Le choix du *même* semble pouvoir être considéré comme se trouvant au service d'une réassurance narcissique, et s'inscrit dans le déploiement du processus adolescent. Une telle perspective pourrait passer pour

négatrice de la position de la victime, ainsi que du traumatisme et de la souffrance qui accompagnent l'agir sexuel violent subi par elle. Il ne s'agit bien évidemment pas de soutenir ici un tel écrasement de la position de la victime, mais bien plutôt d'interroger ce qui, de son point de vue, vient mobiliser l'adolescent qui s'engage dans un agir sexuel violent à son égard. Que représente-t-elle pour l'adolescent ? Comment la victime se trouve-t-elle en mesure de se soutenir dans une position de sujet et/ou d'être reconnue comme telle face à un adolescent dont les potentiels de subjectivation semblent mis à mal ? Comment se trouve-t-elle empêchée de se soutenir comme sujet ?

On comprend bien sûr que le choix de la victime répond à des motifs inconscients qui échappent à une lecture objective et/ou objectivante de la rencontre entre l'adolescent engagé dans un agir sexuel violent et la victime. Ces motifs inconscients ne peuvent être mis au jour que dans le cadre de dispositifs cliniques en mesure de saisir la part de l'insu propre à toute mise en acte de la part du sujet. Ainsi en est-il de la proposition des épreuves projectives auprès des adolescents engagés dans des agirs sexuels violents, ainsi en est-il, de la même manière, du questionnaire d'investigation clinique élaboré et mis à l'épreuve auprès d'adolescents engagés dans des agirs sexuels violents.

## **Le lien auteur–victime : le travail de subjectivation**

C'est à partir du discours de l'adolescent sur les faits qui lui sont reprochés que l'on peut ici saisir la place qu'occupe la victime dans les investissements libidinaux de l'adolescent. On verra que, le plus souvent, c'est le défaut de reconnaissance de la position de sujet de la victime qui domine. Ce défaut de reconnaissance est le témoin de la précarité de la construction du processus de subjectivation à l'adolescence (R. Cahn, 2006 ; F. Richard, 2006), du point de vue de l'adolescent auteur de violences sexuelles.

L'analyse des récits des adolescents engagés dans des agirs sexuels violents dans le cadre du questionnaire d'investigation clinique qui leur est proposé en appui de la rencontre permet d'explorer les modalités des stratégies défensives mises en œuvre face à la difficulté, pour ces adolescents, d'investir une position de sujet des agirs sexuels qui leur sont reprochés. Un certain nombre d'éléments, qui se rapportent à une appréhension factuelle des circonstances de l'agir sexuel violent, sont mis en avant dans le discours<sup>1</sup>.

On note, en particulier, que la description de l'espace et du temps domine les récits. Les adolescents peuvent préciser où cela s'est passé

---

1. Les exemples proposés ci-dessous sont issus d'entretiens menés en appui sur le questionnaire QICAAICS (*cf.* chapitre 8).

mais très difficilement ce qui s'est passé (et comment ils s'y sont trouvés engagés). Voici ce qu'en dit par exemple David, 15 ans : « *On était dans l'après-midi en juillet... avec les potes y avait deux filles... un pote est parti dans un champ... moi avec une autre... et en revenant on était normal [...] le lendemain dans ma chambre... on est redescendu... dans la piscine... après on a passé l'après-midi ensemble, on s'est revu.* »

Les récits se caractérisent généralement par un accrochage à la description du lieu et du contexte, dans une modalité quasi perceptive d'appréhension de la réalité. Les faits sont rapidement évoqués, les adolescents mettent en scène plus qu'ils ne se mettent en scène. Ces stratégies d'évitement d'une mise en scène subjective, qui prend ici appui sur la description de l'environnement immédiat au travers de l'accrochage perceptif, peuvent être rapportées à l'approche perceptive qui domine la rencontre des planches des épreuves projectives. Face à l'impossibilité de se représenter (et de présenter) le corps de l'adolescent agissant (ainsi que celui de la victime), le regard serait tourné vers le décor. Romain, 16 ans, raconte les faits : « *Ça se passait dans une cabane, les autres étaient en bas et l'acte était dans la cabane, chacun son tour.* »

Lorsque les agirs sexuels violents sont réalisés seul, en direction de victimes prépubères, il semble que les adolescents puissent davantage mobiliser une mise en scène des corps (de leur propre corps, du corps de la victime) dans le discours. Il faut rappeler ici que ces situations concernent des adolescents qui reconnaissent totalement les faits reprochés. Cette reconnaissance semble constituer le fondement d'un potentiel de subjectivation de l'acte et, partant, de la victime.

La difficulté de subjectivation s'exprime également au travers de la désorganisation syntaxique des récits. Elle se manifeste particulièrement dans une forme d'absence de chronologie des faits, une perte des repères spatio-temporels, qui se doublent parfois d'une perte des liens logiques dans le récit. Amélie, 18 ans, s'exprime ainsi lorsqu'elle est invitée au récit des faits : « *Il devait être huit heures du soir une meuf de mon quartier est venue sonner chez moi... elle m'a ramené [la victime]. J'ai donné un coup de pied, j'ai baffé, Céline elle a appelé sa cousine, mon ex est arrivé, Céline elle a commencé à la frapper (...) après à sept heures mon frère l'a raccompagnée chez elle.* »

Au-delà de l'écrasement temporel, ce discours témoigne d'un cloisonnement des actions qu'il propose. Les différents temps du récit apparaissent juxtaposés, sans lien entre eux. On peut faire à cet endroit l'hypothèse qu'une stratégie défensive dans le registre du clivage, tout à la fois met à mal les potentiels de mise en sens du récit et protège l'adolescent de la confrontation à celle-ci. Les faits rapportés se présentent sans lien, et apparaissent comme suspendus, en errance, sans victime et sans auteur. Amélie, 18 ans, poursuit : « *Céline lui a coupé les cheveux,*

*Nadia lui a fait un carnage, mon ex il l'a tondu. Après elle, mon ex, mon cousin et mon petit frère, ils ont joué à la console. »*

La juxtaposition des différentes scènes dans le récit, ainsi que la confusion temporelle qui l'accompagne, se trouverait ainsi au service de l'évitement d'une appropriation subjective de l'acte. Le retrait quant à la possibilité d'une construction historique du récit témoigne de l'impossible subjectivation de l'agir, ainsi que de l'impossible inscription de celui-ci dans la temporalité psychique de l'auteur. Tout se passe comme si les investissements libidinaux de l'adolescent se trouvaient ainsi maintenus dans une forme de clivage, dont témoigne l'agir sexuel de l'adolescent.

La dimension de la subjectivation de l'agir, et de la construction de la victime comme sujet, peut également être appréhendée du point de vue du registre de la sexualité auquel convoque le récit de l'adolescent. On pourrait assez spontanément imaginer que les situations dans lesquelles la victime est pubère autoriseraient une représentation suffisamment commune dans le récit concernant la rencontre de deux corps génitalisés dans un contexte de reconnaissance d'une maturité sexuelle. L'agir sexuel esquissé dans le discours n'aurait pas besoin d'explication, comme s'il était sous-entendu par l'adolescent et par l'adulte qui l'écoute. Cependant, il semble que l'on puisse soutenir l'hypothèse selon laquelle l'implicite d'une représentation commune de corps génitalisés agirait comme leurre d'une situation référée à une sexualité génitale adulte. De fait, il semble que l'adolescent ne soit pas précisément en mesure de soutenir une telle représentation d'une sexualité génitale, ni de s'y inscrire... alors même qu'une forme d'implicite pourrait le laisser envisager. Ali, 17 ans, indique de manière lacunaire : « *Une autre fois dans la chambre au copain... fermer la porte... attouchements sur une puis une autre... des jeux dans la piscine puis dans le garage...* »

Au fond, cette forme de récit convoque le clinicien dans un soutien du travail de liaison libidinale et représentative, processus qui se présente comme empêché chez l'adolescent engagé dans l'agir sexuel violent.

L'évocation des corps est en revanche présente dans le discours des adolescents dont le choix se porte sur une victime prépubère. La différence d'âge entre auteur et victime prépubère vient marquer au lieu du corps l'impossibilité de l'agir sexué violent dans sa finalité de satisfaction pulsionnelle. Si l'agir n'a pas eu lieu car il n'était pas possible, il n'est pas sûr pour autant que ce constat vienne en soutien de la construction d'une position de sujet pour la victime ; il semble bien plutôt être investi en forme d'annulation de la propre participation subjective de l'adolescent (sur le mode : « ce n'est pas possible, donc cela n'existe pas/n'a jamais existé »). Mathieu, 16 ans, raconte : « *Après j'ai commencé à lui baisser son pantalon jusqu'aux genoux ensuite je l'ai portée et j'ai mis son dos sur mon ventre. Ensuite j'ai essayé de la pénétrer elle a dit aïe ! Et je l'ai reposée, après ma mère est arrivée pour la coucher.* »

Sans doute ces agirs dirigés vers des victimes prépubères s'inscrivent-ils dans une tentative de donner forme (donner sens) à l'émergence de la sexualité génitale. Cette émergence est ici mise à l'épreuve sur le corps de l'autre, précisément sur le corps de l'autre qui n'a pas à traiter (encore) l'étrangeté de l'expérience adolescente. Alexandre, 18 ans, s'exprime de la manière suivante : « *J'ai appelé la fille (4 ans) l'ai déshabillée et après essayé de faire (la pénétrer) mais elle était trop petite.* »

On peut noter que dans ces deux situations semblent s'élaborer, au travers de la mention de l'impossibilité corporelle de la pénétration, ou à partir de la reconnaissance de la douleur de l'enfant, les prémices de la position subjective de la victime. La dimension du consentement se trouve engagée en filigrane, ouvrant droit à la prise en compte de la position du sujet, tout comme le montre le récit suivant, suite de la verbalisation du même adolescent (Alexandre) : « *Après j'ai demandé pour sucer elle voulait pas après j'ai arrêté.* »

Il est important de noter que la situation d'agir sexuel violent en position de seul auteur semble favoriser la construction de la subjectivité de la victime, là où la situation de violence sexuelle en groupe tend à épuiser toute potentialité subjective.

En tout état de cause, on note que la victime tend à ne pas être choisie comme objet sexuel, au sens du « choix d'objet sexuel » décrit par S. Freud (1905), dans la dynamique d'une sexualité génitalisée, mais que son corps soit investi comme surface de projection de l'énigme que vit l'adolescent au lieu de la sexualité et des transformations corporelles. Selon les situations, l'investissement par l'adolescent engagé dans l'agir sexuel violent du corps prépubère de la victime à l'âge de l'enfance, témoin du corps infantile de l'adolescent, ou du corps pubère de la victime à l'âge de l'adolescence, double du corps génital de l'auteur, constitue une tentative de construction de la différence, dans la confrontation au semblable et au différent, et appelle une forme de réponse introuvable au lieu du corps érogène.

L'indistinction du genre qui domine le « choix » des victimes prépubères met en question la problématique de la différenciation : l'enfant victime est alors paradoxalement investi sur le mode de l'indifférenciation *et* pour soutenir le processus de différenciation. Lorsque la victime est prépubère, les faits se déroulent le plus souvent au cœur du groupe familial, dans les espaces d'intimité que représentent les chambres des différents membres de la famille (« *dans le lit de mon grand frère* », « *c'était dans la chambre de ma mère* »...). En filigrane, se devine la prégnance de la confusion des places au sein de la famille dont l'analyse des génogrammes peut témoigner par ailleurs. L'agir sexuel violent pourrait alors être pensé comme une forme de lutte contre un modèle familial dominé par l'indifférenciation... dans la réduction de l'autre, la victime, à cette position indifférenciée. La dimension homosexuelle



du lien à la victime serait dès lors moins à entendre dans une référence généralisée (au sens du choix d'objet sexuel) que comme le témoignage d'une mise à l'épreuve identitaire.

Dans les récits proposés par les adolescents engagés dans des agirs sexuels violents en groupe, c'est la question du consentement des victimes qui se trouve sur le devant de la scène. Ici, la question de la subjectivité de la victime semble portée par la référence à une parole qui n'aurait pas été dite – ou qui n'aurait pu se dire, ou qui n'aurait pu être entendue. Tout se passe comme si l'agir sexuel violent en groupe plaçait l'adolescent auteur d'une part, et la victime d'autre part, dans une forme de lien autistique : l'enjeu de ce lien pourrait être décrit autour de la nécessité d'un agrippement (perceptif, moteur) à la figure d'un autre qui peine à se constituer dans une authentique altérité. C'est sans doute dans ce contexte que l'on peut envisager le sens de la remise en cause de la culpabilité, si fréquemment rencontrée chez ces adolescents, remise en cause qui trouve son expression, dans les récits de l'acte, au travers d'une reconnaissance partielle des faits et d'une dilution des responsabilités ; il importe de noter que ce retrait de l'engagement subjectif dans l'agir sexuel violent emprunte pour une part à la confusion quant à la place des différents acteurs dans l'énoncé du récit. Ce constat tend à soutenir l'affirmation selon laquelle le dégagement de la culpabilité de ces adolescents ressort davantage d'une faillite identitaire que d'une stratégie de défense (au sens judiciaire) élaborée.

## **De l'adolescent à la victime : la dynamique intersubjective**

L'approche comparée de la dynamique du fonctionnement psychique des adolescents auteurs de violences sexuelles et des adolescents et adolescentes victimes, dont de précédents travaux ont rendu compte (P. Roman, 2004), met en évidence une forme de proximité entre chacun de ces groupes. La mise en perspective proposée repose sur une différenciation entre acte d'agression (attouchements) et actes de viol (toute pénétration), à partir d'un échantillon de situations de violences sexuelles consacrées à des violences commises pour certaines sur des victimes prépubères mais dénoncées à l'âge de l'adolescence, et pour d'autres commises sur des victimes adolescentes. Cet échantillon de situations offre une diversité intéressante, dans la mesure où il permet de rencontrer différents types de violence sexuelle, dont les auteurs sont tous des garçons, mais qui s'adresse tout autant à des filles qu'à des garçons (dans un cas, à un garçon pair de l'adolescent auteur).

Ainsi, la présentation comparée des éléments d'une clinique projective dans le contexte de la violence sexuelle à l'adolescence contribue à mettre en évidence un certain nombre de lignes directrices, au-delà

du large spectre dans lequel peuvent se jouer les aménagements psychiques à l'adolescence.

La composante traumatique de cette clinique est ici flagrante : traumatique non pas tant par les émergences parfois crues des verbalisations des adolescentes et adolescents et de leurs productions projectives, que par la précarité des issues à ces expressions et par l'effet de résonance singulier du traumatisme dans la situation de l'entretien clinique, et plus particulièrement dans la rencontre avec les planches des épreuves projectives. Tout se passe comme si la trace de la violence sexuelle, agie ou subie, venait sidérer les potentiels de symbolisation de l'adolescent ou de l'adolescente, le ou la laissant en proie avec le risque d'une désorganisation, sur le mode de la dépression ou de l'effondrement.

Trois constats peuvent être opérés à cet égard, qui concernent d'une part la proximité des *profils* des adolescents auteurs et victimes, d'autre part l'enjeu de la temporalité dans laquelle s'inscrit la violence sexuelle et, enfin, la qualité de l'environnement familial des adolescents :

- la proximité de la dynamique psychique des adolescents auteurs et des adolescents victimes interroge sur le fait que l'engagement dans la violence sexuelle à l'adolescence (comme auteur, comme victime) constituerait un élément significatif de cette dynamique psychique en termes d'aménagement et de réaménagement dans le contexte du processus adolescent ; on peut reconnaître en effet que la violence en termes d'agression sexuelle mobilise des processus de lutte contre la dépression, alors que la violence en termes de viol ouvre des processus de lutte contre l'effondrement ;
- le temps dans lequel les violences sont subies par les victimes ou agies par les auteurs apparaît déterminant ; en effet, du côté des victimes, que la violence subie se situe dans l'enfance ou l'adolescence, elle semble se rapporter à la répétition d'une expérience mettant en jeu les limites dans le lien et/ou d'un défaut de protection de l'environnement. Du côté des auteurs, il est intéressant de souligner la spécificité des mouvements engagés respectivement à l'égard de victimes adolescentes, vis-à-vis desquelles l'agression sexuelle se pose comme tentative de réassurance face à la violence pubertaire, et à l'égard des victimes dans l'enfance, vis-à-vis desquelles la violence sexuelle prend davantage la forme d'un *raptus* incontrôlable ;
- ce qui marque de manière indéfectible le lien entre ces deux groupes d'adolescents, auteurs et victimes de violence sexuelle, peut être décrit à partir de la précarité des repères au sein du groupe familial, dans des configurations qui se rapprochent de ce que P.-C. Racamier (1992) décrit avec la dimension de l'incestuel : la violence sexuelle, agie ou subie, se présenterait alors comme un révélateur de la désorganisation des repères, dans le double registre de la différence des sexes et des générations.

À partir de là, dans la perspective d'une compréhension croisée entre les positions d'auteur et de victime d'une part et la participation à des violences sexuelles (agies ou subies) en termes d'agression ou de viol d'autre part, une modélisation des enjeux qui sous-tendent le lien entre auteur et victime peut être formulée de la manière suivante :

- si l'agression sexuelle peut comporter pour l'adolescent auteur une fonction de réassurance narcissique, comme préalable à la rencontre de la différence, elle interroge, chez la victime, la fiabilité de ses assises narcissiques dans la mise en jeu de la fonction de protection et/ou de soutien de l'environnement, sur fond de gel des investissements libidinaux ;
- si le viol apparaît, chez les adolescents auteurs rencontrés, comme une tentative de mise à l'épreuve de la qualité de l'objet externe, sur fond de clivage des investissements libidinaux, cette même stratégie défensive du clivage semble servir, pour la victime, une stratégie de protection face au risque d'effraction mobilisé par la rencontre génitale violente à l'adolescence.

Au fond, on peut considérer que, dans des modalités différenciées, la rencontre avec la violence sexuelle à l'adolescence viendrait mobiliser le *besoin de traumatisme* à l'adolescence, que ce soit du point de vue de l'adolescent auteur ou de l'adolescent ou l'adolescente victime. S'il ne s'agit en aucun cas de souscrire à un discours populaire et machiste qui assignerait la victime à son destin, du fait qu'elle aurait provoqué l'agression (surtout si elle est une femme...), il convient cependant de reconnaître la fonction croisée de la violence sexuelle dans le déploiement de la vie psychique des auteurs et des victimes à l'adolescence.

On peut, par ailleurs, faire l'hypothèse que ce *besoin de traumatisme* interroge la nécessité singulière, pour ces adolescents, de se saisir de l'expérience de vécus primitifs en défaut de sens dans la construction de la sexualité infantile : la pulsion traumatophillique engagée dans ces violences pourrait alors avoir, de manière paradoxale, une fonction de liaison, au service de l'élaboration d'une « représentation *par* le traumatisme » (C. Janin, 1996).

## Bibliographie

- Cahn R. Origines et destins de la subjectivation. In : F. Richard F, Wainrib S. Eds. *La subjectivation*. Paris : Dunod ; 2006, 7-18.
- Freud S. Trois essais sur la théorie de la vie sexuelle. In : Freud S. *Œuvres complètes*. T. VI. Paris : PUF ; 2006, 59-182 (1<sup>re</sup> éd. 1905).
- Janin C. *Figures et destins du traumatisme*. Paris : PUF ; 1996.
- Racamier PC. *Le génie des origines*. Paris : Payot ; 1992.
- Richard F. La subjectivation : enjeux théoriques et cliniques. In : F. Richard F, Wainrib S. Eds. *La subjectivation*. Paris : Dunod ; 2006, 81-122.
- Roman P. La violence sexuelle et le processus adolescent – dynamique des aménagements psychiques, des auteurs aux victimes de violence sexuelle. L'apport des méthodes projectives. *Psychologie Clinique et Projective* 2004 ; 10 : 113-46.